



DELIBERATION 2020-07

LE TRENTE JANVIER DEUX-MILLE VINGT A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLÉES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT QUATRE JANVIER DEUX-MILLE VINGT.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. - Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A. – Mme OMS ML. - Mme FASSIO I. - Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. – M. NENCIONI S. - M. PAINTRAND J.F - M. MARTIN-LAVAL B. – M. SCIALOM D. – M. PETIT E. – M. MASSON M. - M. LOPEZ MF. – Mme MAUREL P. - Mme BADOUIN E. - Mme RENARD S. - M. ILLAN G. - Mme VACQUIE S. – Mme LUGAND H. - Mme FABRY V. - M RIO F. – Mme SALOMON ML. – M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme FAVRE-MERCURET R procuration à Mme GUIRAUD I.

ABSENTS EXCUSES : Mme ESCRIG C.

ABSENTS : M. DELON A. - M. CARABASSE P.

Monsieur MERLIN D. a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Reprise anticipée des résultats sur l'exercice 2019

Vu l'avis de la commission finances,

Madame le Maire propose au conseil municipal, conformément à l'article L2311-5 du CGCT, de reporter au budget primitif de manière anticipée, sans attendre le vote du compte administratif et, dans leur intégralité, les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats sont justifiés par les documents suivants, annexés à la présente délibération :

- Une fiche de calcul prévisionnel (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable),
- r au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur et visés par le comptable)
- Un extrait du compte de gestion présentant le tableau des résultats de l'exécution budgétaire 2019.

Madame le Maire présente les résultats de l'exercice 2019 et leur affectation au budget 2020 :

		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats propres de l'exercice 2019	11 969 544,61	13 834 071,23	+ 1 864 526,62
	Résultats antérieurs reportés		200 000,00	+ 200 000,00
	Résultat de fonctionnement			+ 2 064 526,62

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section d'investissement	Résultats propres de l'exercice 2019	4 405 284,69	4 051 367,40	- 353 917,29
	Résultats antérieurs reportés	1 295 138,38		
	Résultat d'investissement			- 1 649 055,67

Restes à réaliser au 31.12.2019	473 503,18	382 018,90	- 91 484,28
--	-------------------	-------------------	--------------------

Besoin de financement en investissement			1 740 539,95
--	--	--	---------------------

Résultat global sans RAR			415 470,95
Résultat global avec RAR			323 986,67

Reprise anticipée résultats 2019	Affectation en réserve (compte 1068)		1 864 526,62	
	Excédent reporté en fonctionnement (002)		200 000,00	
	Déficit reporté en investissement (001)	1 649 055,67		

Les montants relatifs au résultat d'investissement et à l'affectation du résultat de fonctionnement, ainsi que le détail des restes à réaliser 2019 seront inscrits au budget primitif 2020.

La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	21
Contre	
Abstention	M. RIO F. – Mme FABRY V. – Mme MAUREL P. – M. MARTIN-LVAL B. – M. MASSON M.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **CONSTATE** les résultats de l'exercice 2019,
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,
- **AFFECTE** de manière anticipée les résultats 2019 au budget 2020.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas

